

Transactions sur actions propres

Déclaration de transactions sur actions propres réalisées du 15 septembre 2025 au 19 septembre 2025 (inclus)
Mise en œuvre de l'autorisation de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 28 avril 2020

Achats

GBL, en direct et au travers de ses filiales, a acquis, sur la période du 15 septembre 2025 au 19 septembre 2025 inclus, au titre :

- Du programme de rachat d'actions propres : 0 action GBL
- Du programme de rachat d'actions propres par une institution financière indépendante sur la base d'un mandat discrétionnaire (jusqu'au 7 novembre 2025) effectué dans le carnet d'ordres central d'un marché réglementé ou d'un MTF : 90.881 actions GBL

Date de transaction	Nombre de titres acquis	Prix moyen (EUR)	Prix le plus bas (EUR)	Prix le plus haut (EUR)	Montant (EUR)	Marché (MIC Code)
15/09/2025	5.227	75,51	75,25	76,40	394.699	CEUX
15/09/2025	1.772	76,07	75,45	76,60	134.805	TQEX
15/09/2025	13.001	75,64	75,15	76,65	983.384	XBRU
16/09/2025	4.303	74,52	74,20	74,85	320.674	CEUX
16/09/2025	1.831	74,75	74,50	74,90	136.866	TQEX
16/09/2025	13.866	74,50	74,20	75,00	1.033.013	XBRU
17/09/2025	2.601	74,81	74,50	75,00	194.593	CEUX
17/09/2025	2.040	74,76	74,45	74,95	152.507	TQEX
17/09/2025	5.074	74,77	74,40	74,95	379.366	XBRU
18/09/2025	4.804	74,88	74,70	74,95	359.710	CEUX
18/09/2025	2.046	74,86	74,60	75,00	153.153	TQEX
18/09/2025	9.293	74,89	74,65	75,05	695.983	XBRU
19/09/2025	5.370	74,96	74,85	75,25	402.521	CEUX
19/09/2025	2.169	75,00	74,95	75,30	162.679	TQEX
19/09/2025	17.484	74,95	74,85	75,35	1.310.393	XBRU
Total	90.881	74,98			6.814.346	

- Du contrat de liquidité : 0 action GBL



Cessions

GBL, en direct et au travers de ses filiales, a cédé, sur la période du 15 septembre 2025 au 19 septembre 2025 inclus, au titre :

- Du contrat de liquidité : 0 action GBL

Au 19 septembre 2025, GBL détient, en direct et au travers de ses filiales, 11.161.302 actions GBL représentatives de 8,4 % du capital émis, dont aucune au titre du contrat de liquidité. A cette date, la huitième enveloppe est exécutée à hauteur de 7,4 %¹.

Suite à la décision de GBL d'avoir recours au régime de « safe harbour »² pour les rachats d'actions propres sur le marché dans le cadre d'une enveloppe de EUR 598,9 millions, le contrat de liquidité avec une institution financière indépendante a été suspendu pour une durée indéterminée.

Pour plus d'informations, vous pouvez vous adresser à :

Xavier Likin

Directeur Financier
Tél: +32 2 289 17 72
xlikin@gbl.com

Alison Donohoe

Responsable des Relations Investisseurs
Tél: +32 2 289 17 64
adonohoe@gbl.com

À propos de Groupe Bruxelles Lambert

Groupe Bruxelles Lambert (« GBL ») est une société d'investissement reconnue, cotée en bourse depuis septante ans et présentant un actif net réévalué de €14,4mds à fin juin 2025. En tant qu'investisseur de premier plan et actif en Europe, GBL se concentre sur la création de valeur à long terme avec le soutien d'un actionnariat familial stable.

GBL a pour objectif de développer son portefeuille diversifié au travers d'investissements de qualité dans des actifs cotés, privés directs et privés indirects.

En ligne avec sa raison d'être *delivering meaningful growth*, GBL vise à offrir à ses actionnaires des rendements attractifs, se traduisant par la croissance de son actif net réévalué par action, un dividende durable et des rachats d'actions propres.

GBL est cotée sur Euronext Brussels (Ticker: GBLB BB; ISIN code: BE0003797140) et fait partie de l'indice BEL20.

¹ cf. <https://www.gbl.com/fr/transactions-sur-actions-propres>

² Prévu par le règlement (UE) n° 596/2014 du 16 avril 2014 sur les abus de marché et le règlement délégué (UE) n° 2016/1052 du 8 mars 2016 portant des normes techniques de réglementation concernant les conditions applicables aux programmes de rachat et aux mesures de stabilisation